

Club Voile Hourtin Médoc

Bilan 2023
Projet 2024



Rapport moral de la présidente



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre présence et j'espère que cette année 2024 nous offrira des beaux temps de partages au club.

Je remercie toutes les instances (fédérale, régionale, départementale et municipale) pour leur soutien dans le contexte difficile de ces dernières années. L'année 2024 sera encore plus délicate que la précédente étant donnée la conjoncture actuelle.

Je remercie Stephan notre Chef de Base, Géraldine son adjointe, Evan qui a quitté l'équipe en octobre à la fin de son contrat d'apprenti BPJEPS et l'équipe estivale des moniteurs, **pour leur investissement dans le développement du club.** Nathalie pour le soin apporté à **l'entretien du club.**

De même, je remercie chaleureusement mon Comité de Direction qui s'est investi tout au long de l'année.

Je remercie Nadège, qui depuis 2 ans gère dans l'ombre la communication du site internet du club, pour son aide à l'organisation des régates mais aussi pour ses interventions en préparation mentale et physique auprès des jeunes de l'école de voile.

Un grand merci également à tous nos bénévoles sans qui les grandes manifestations ne pourraient se faire.

La saison estivale 2023 a été mitigée en raison de la baisse de pouvoir d'achat qui touche de nombreux français.

Le nombre d'adhérents est stable.

Plusieurs groupes scolaires faute de budget devront mettre fin à leur partenariat avec le club pour la saison 2024. En 2023, les collèges de Pauillac, Lesparre et Jules Chambrelent de Hourtin nous sont restés fidèles.

Le club a été confronté à une fraude au RIB s'élevant à 4880,50 euros. Une procédure est en cours.

Aussi, le bilan comptable est déficitaire pour 2023.

Nous avons eu le plaisir d'organiser le Grand Prix de l'Armistice ILCA qui a réuni 250 concurrents et une sélective de ligue Dériveurs qui a vu près de 200 inscrits.

Nous avons également accueilli une sélective de bassin Dériveur de niveau régional et en habitable la Médoc'Up de niveau national.

Nos régatiers, jeunes et adultes se sont distingués sur les circuits nationaux et plusieurs de nos coureurs ont eu la joie de monter sur les podiums.

Pour l'année 2024, chaque commission a fait son bilan 2023 et présentera ses projets 2024 en voici quelques lignes :

- Nous devons suivre rigoureusement nos dépenses.
- Mener à bien nos manifestations.
- Le club a été sollicité pour organiser l'Open European Master Cup 2024 qui se déroulera début juillet. Nous sommes ravis d'accueillir cet évènement majeur qui rassemble les 470.
- L'année dernière notre journée conviviale de début de saison estivale n'a pu se faire. Il me tient à coeur que cette année, le CVHM organise une grande journée sportive et conviviale.

Merci à toutes et à tous et bon vent pour cette nouvelle saison !

Evelyne BRU

BILAN FINANCIER 2023



Bilan Comptable 2023



Les comptes 2023 sont caractérisés par 183 K€ de ressources et 217 K€ de dépenses dégageant ainsi un **déficit de 33 K€**. Rappelons que les comptes du Club étaient en 2022 excédentaires de 8 K€.

L'association a investi pour 16 K€ de matériels nautiques. Un inventaire a été réalisé conduisant à sortir de la liste des immobilisations des éléments anciens, hors d'usage, mais pas totalement amortis pour certains d'entre eux. La valeur d'origine de ces éléments était de 13 K€.

L'assurance des biens constitue toujours en 2023 un poste important qui sera résolu en 2024.

L'entretien des bateaux nécessaires pour le maintien en état de la flotte reste toujours un poste important des dépenses. Ce poste représente 17K€ contre 22k€ pour l'exercice précédent.

L'école de voile représente
78% des revenus* du
CVHM.

15% des recettes* est issu des
régates. Les budgets des régates
restent maîtrisés avec une marge
positive.
En 2023, nous enregistrons une
baisse des recettes école de voile
et régates.

Les **subventions** représentent
11,8 % des recettes*.

() ne tient pas compte des dons (bénévolat et
abandon de services) et autres transferts de
charges.*

EDV Scolaire
7,5%

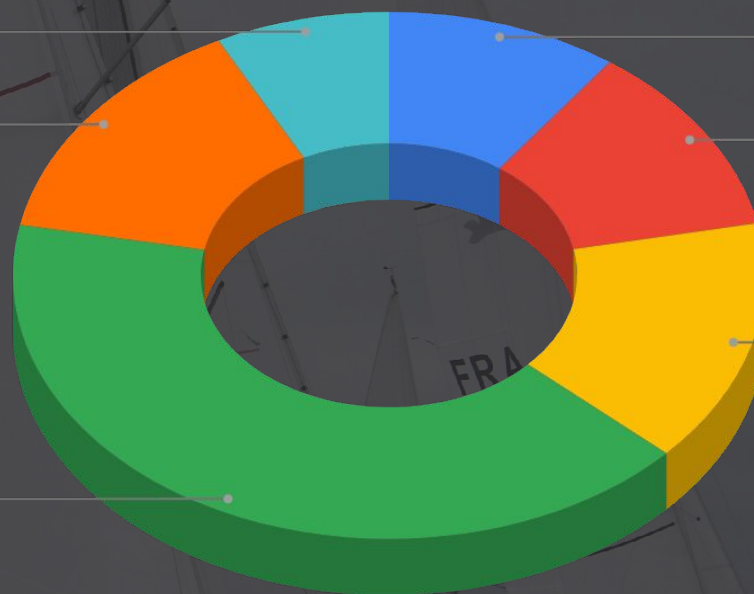
EDV groupes
14,4%

Ecole de Voile
41,3%

Cotisations licen...
10,0%

Subventions
11,8%

Régates
15,0%



L'emploi au CVHM

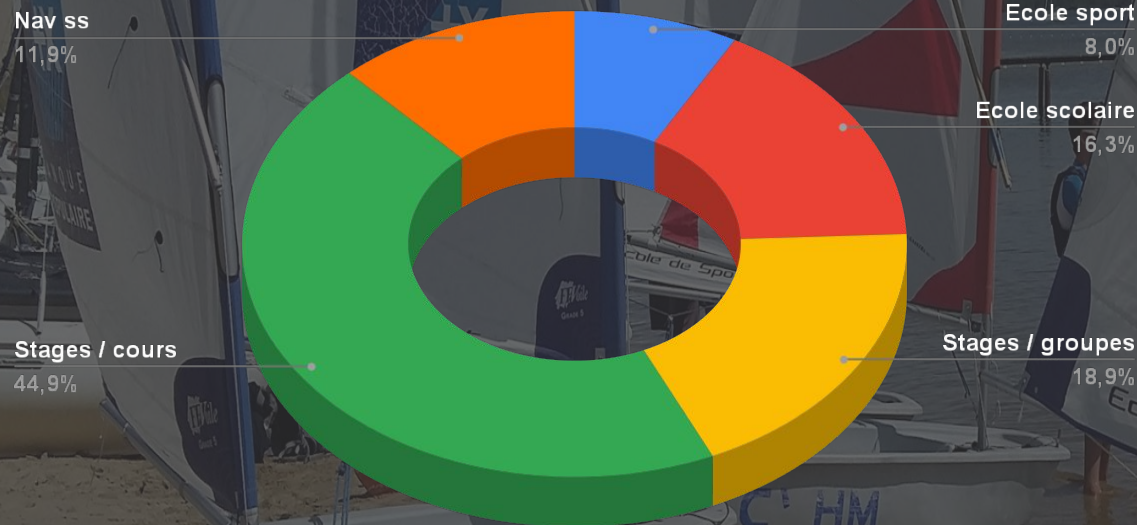
Le CVHM emploie à l'année deux salariés, ainsi qu'un apprenti en 2023. Lors de la saison estivale 2023 et lors des stages, le club fait appel à des moniteurs supplémentaires mais également à des aides-moniteurs bénévoles.

Au total, le CVHM a employé **6 moniteurs** sur 2023 ce qui représente **3,38 ETP** (équivalent temps plein) dont la plupart sont résidents de la commune d'Hourtin ou du Médoc. Le Club fait également appel à des services extérieurs (femme de ménage) pour l'entretien des locaux.

La masse salariale représente **40%** des charges totales du CVHM.

Zoom sur l'école de Voile

L'école de Voile enregistre un Chiffre d'Affaire de **102K€** sur l'ensemble de l'année 2023 ce qui représente une **baisse de 14%** par rapport à 2022. **63 %** de ce chiffre est porté par les stages et les groupes. Le revenu global de cette activité n'a pu être maintenu notamment sur la saison estivale.



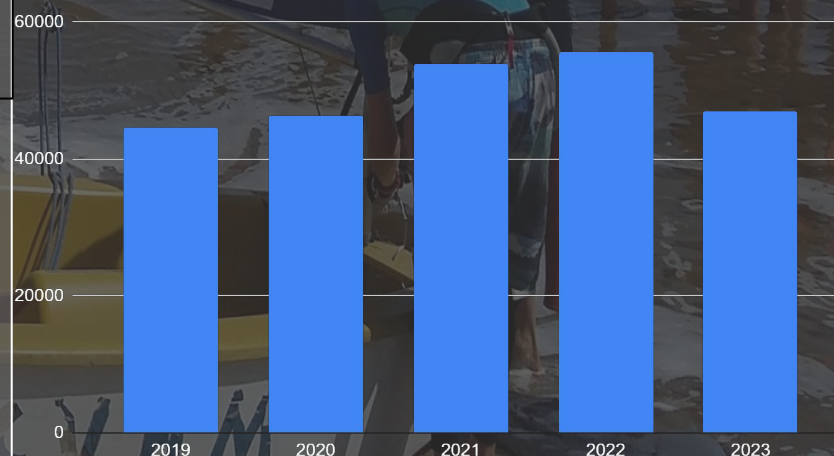
L'activité **école de Sport** est stable par rapport à l'année précédente. La **voile scolaire** présente un léger recul. L'activité **groupes** est en baisse de 27%.

La navigation sous surveillance est stable. Elle représente 12% de l'activité, essentiellement pendant la saison estivale.

Nous relevons une baisse de fréquentation de 39% pour les stages particuliers sur l'été 2023.

De manière générale, la réputation du Club et l'attrait du site restent inchangés mais le CVHM n'échappe pas à la conjoncture économique actuelle.

Stages et cours EDV particuliers



BUDGET 2024



Les points clés du budget prévisionnel

En **2024** le CVHM cible un budget en légère baisse par rapport à 2023 pour un montant prévisionnel de **180 K€**, tenant compte de l'augmentation de plusieurs postes de charges (eau, électricité, primes d'assurance, impôts et charges sociales...), de la baisse des recettes "régates" et "subventions" et de la conjoncture économique incertaine.

Globalement, nos achats sont en baisse de 20% par rapport à 2022, alors que nous avons prévu une baisse de 14%. Nous avons donc un bon contrôle général de nos dépenses, mais devons restés vigilants sur certains points. Notons également que les investissements réalisés (via emprunt) augmentent la dotation aux investissements de 30% !

Les points d'attention :

- Améliorer le contrôle du budget essence
- Réduire nos dépenses et honoraires
- Globalement nos charges salariales sont stables mais ce poste reste un point de vigilance
- Contrôler le poste mission / déplacement

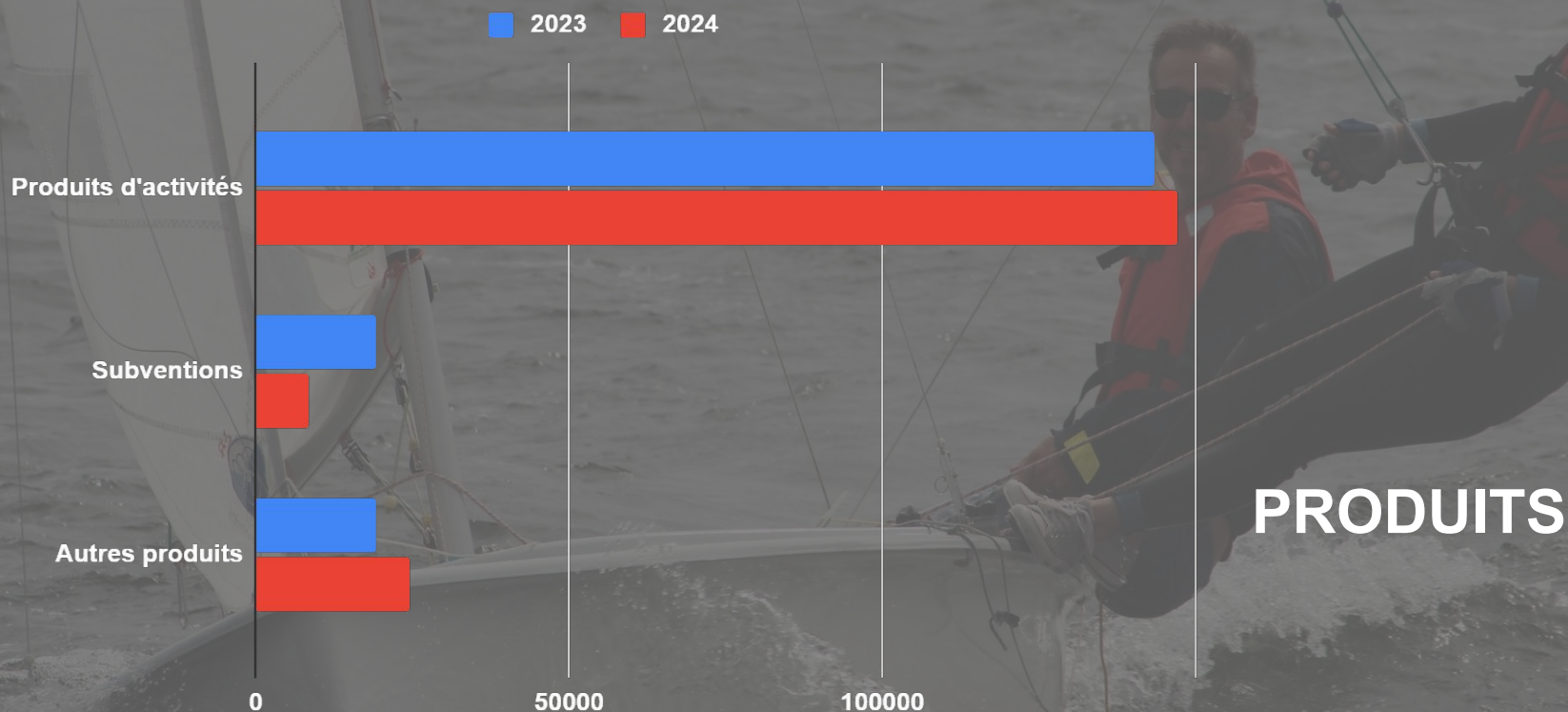
CHARGES



Les points clés / stratégie 2024 :

- Redynamiser la piste des écoles et des groupes et réfléchir à d'autres solutions pour générer plus de bénéfices sur l'école de Voile.
- Identifier d'autres leviers de recettes.
- Relancer un cycle de recherche de subventions et valoriser les dons / mécénat / sponsoring.

Ces éléments s'accompagnent d'un travail permanent d'optimisation de nos charges.



Investissements 2023

Toujours soucieux de la qualité du matériel du club, de son état, et des priorités d'investissement, nous avons constaté un déficit qualitatif tant sur le matériel "école de voile" "école de sport" que sur notre équipement régates. Nous avons réaménagé l'atelier et augmenté la flotte pour optimiser notre capacité d'accueil.

En tenant compte des priorités du CVHM :

1. Ecole de voile
2. Ecole de sport
3. Régates

**16 000€
d'investissement
en 2023**

- 3 Hobbie cat 15 occasion
- 1 bateau
- commandes de moteur

Vente matériel 2023

- 1 bateau 700 €
- 1 paddle double 180 €
- 1 table 100 €

ECOLE DE VOILE ECOLE DE SPORT



Le **CVHM** est une école de sport agréée par Ministère de la Jeunesse et des Sports, affiliée à la Fédération Française de voile (FFV) et membre de l'École Française de Voile (EFV). En 2023, le club a reçu le label DRDS U15 NA. Les cours de voile sont dispensés sur de multiples supports (Optimist, Open Bic, Laser, Catamaran et Planche à voile) par des moniteurs diplômés d'état.

Le projet éducatif est la compétition. Les plus expérimentés des régatiers sont invités à participer aux compétitions fédérales en fonction des supports choisis.

Plus de **140 heures** de cours de voile à l'année pour les jeunes du Médoc en école de Sport.

L'Ecole de Sport assure les entraînements du samedi.

36 inscrits en 2023 (20 jeunes et 16 adultes.

Tous les supports sont représentés

Optimist : 11 jeunes entre 7 et 12 ans

Open Skiff : 8 jeunes entre 11 et 14 ans

Laser: 2 jeunes entre 15 et 18 ans, 1 adulte

Catamaran : 12 adultes

Pav : 3 adultes



Dispositif U15

La distinction U15 est une labellisation régionale créée en 2022. Elle identifie les clubs déjà labellisés "Ecole de compétitions FFV" ayant un projet fort sur les coureurs Minimes. Ces clubs, par leur implication sur cette tranche d'âge, sont à la fois des moteurs sur leur territoire proche (bassin de navigation) et contribuent à l'alimentation des séries Espoir en club, DRE ou Pôle Espoir. Ce dispositif appuie le développement sportif en accompagnant les clubs ayant un objectif de performance pour les Minimes.

La saison estivale

L'été 2023 se caractérise par une mauvaise météo et un pouvoir d'achat moins important, ce qui a causé une baisse de la fréquentation. D'autant plus que nos tarifs étaient beaucoup plus élevés que la concurrence.

Le mois de juillet a été très bon avec une météo favorable et de nombreux groupes. En revanche, le mois d'août a vu une diminution du nombre de groupes et la météo a été très défavorable.

Pour les stages individuels, les plus demandés restent : optimist moussaillon et catamaran enfants.

Une bonne équipe de moniteurs (jusqu'à 7 moniteurs au pic de la saison) et des aides moniteurs au top. Merci à toute l'équipe.

Ecole de voile élémentaire et collège

Le CVHM a accueilli en 2023 des classes de l'école élémentaire d'Hourtin. Ce sont 40 élèves qui ont pu s'initier à la voile durant 12 sessions représentant près de 36 heures d'apprentissage collectif.

Des classes de collège participent également à ces sessions :

-Le Collège d'Hourtin 8 sessions pour les 5e qui ont goûté aux plaisirs de la navigation sur le lac d'Hourtin. (soit 100 élèves, représentant près de 96 heures d'apprentissage collectif).

Suite au changement de direction du collège, nous n'avons pas reçu les 6e cette année, mais nous espérons les retrouver l'année prochaine.

Les collèges de Pauillac et Lesparre sont revenus cette année et étaient très satisfaits des prestations offertes. Le collège de Lesparre ne pourra revenir en 2024 pour des raisons budgétaires.

Section Sportive UNSS

Le CVHM accueille également les jeunes de la section sportive du Collège.

10 jeunes (6 filles et 4 garçons de 11 à 14 ans) également membres de l'école de Sport s'entraînent deux fois par semaine pour un total de 100 heures d'apprentissage en 2023.

Palmares 2022 - 2023

Championnat de France des Clubs

Classement Dériveurs	2023	2024
National	39e / 300 clubs	48e / 311 clubs
Régional	5e / 31 clubs	7e / 27 clubs
Départemental	3e / 10 clubs	3e / 9 clubs

Nous n'avons aucun coureur classé en catamaran et en windsurf.

Classement Habitables	2022	2023
National	91e / 411 clubs	91e / 411 clubs
Régional	10e / 50 clubs	10e / 50 clubs
Départemental	5e / 19 clubs	5e / 19 clubs

Palmares individuel 2023

Classement national - Tous supports confondus - 32643classés

Au total, **43 de nos licenciés** FFV CVHM ont participé à des compétitions en 2023.

Chez nos Jeunes, en U19, notons les belles performances de **Alexandre DANTI** 523ème, **Maïa Berri** 802e et **Antoine Bois** 992e. Chez les U15 **Romain BOULANGER** 902e, **Charlotte MORA** 1096e et **Lilou POMMIER** 1431e.

Dans la section Habitables, **Cyril LAPREBENDERE** se hisse à la 880e place. **Jeremy et Christophe SANS** se classent respectivement 2084e et 5290e. **Pascal REMY** 2538e. **Gérald PEREZ** 5311e. Et **Vincent MORA** qui a rejoint le CVHM cette année se classe 5392e.

Retrouvez l'ensemble des classements nationaux et régionaux sur le site de la FFVoile / Régater - Classements Individuels.



Palmares individuel 2023

Classement régional Dériveurs - 7558 classés

19 de nos coureurs sont classés. Nous félicitons les jeunes de l'équipe compétition pour leur belle progression lors des régates de l'année 2023.

Romain BOULANGER	175ème	Alexandre DANTI	1272ème
Antoine BOIS	329ème	Ethan THEVENET	1283ème
Charlotte MORA	291ème	Eithan MERCIER	1376ème
Lilou POMMIER	352ème	Nahia NUNES	1809ème
Maïa BERRI	384ème	Faustine BOULANGER	1968ème
Melvin MANSON	835ème	Maxime POMMIER	2053ème



COMPETITIONS AU CVHM



Nos coureurs des séries Minimés et Espoirs participeront aux **Sélectives de ligue** en vue des qualifications aux Championnats de France 2023.

Optimist 16 et 17 mars (La Rochelle Nautique) - 30 mars au 1er avril (Régates de Royan) - 4 et 5 mai (CVHM)

Open Skiff 2 mars (CVCL) - 4 et 5 mai (CVHM) - 18 au 20 mai (CVCL)

ILCA 16 et 17 mars (La Rochelle Nautique) - 4 et 5 mai (CVHM) - 17 au 30 mai (Les Sables d'Olonne)

Coupe Régionale Banque Populaire Nouvelle Aquitaine : 1 et 2 juin La Rochelle

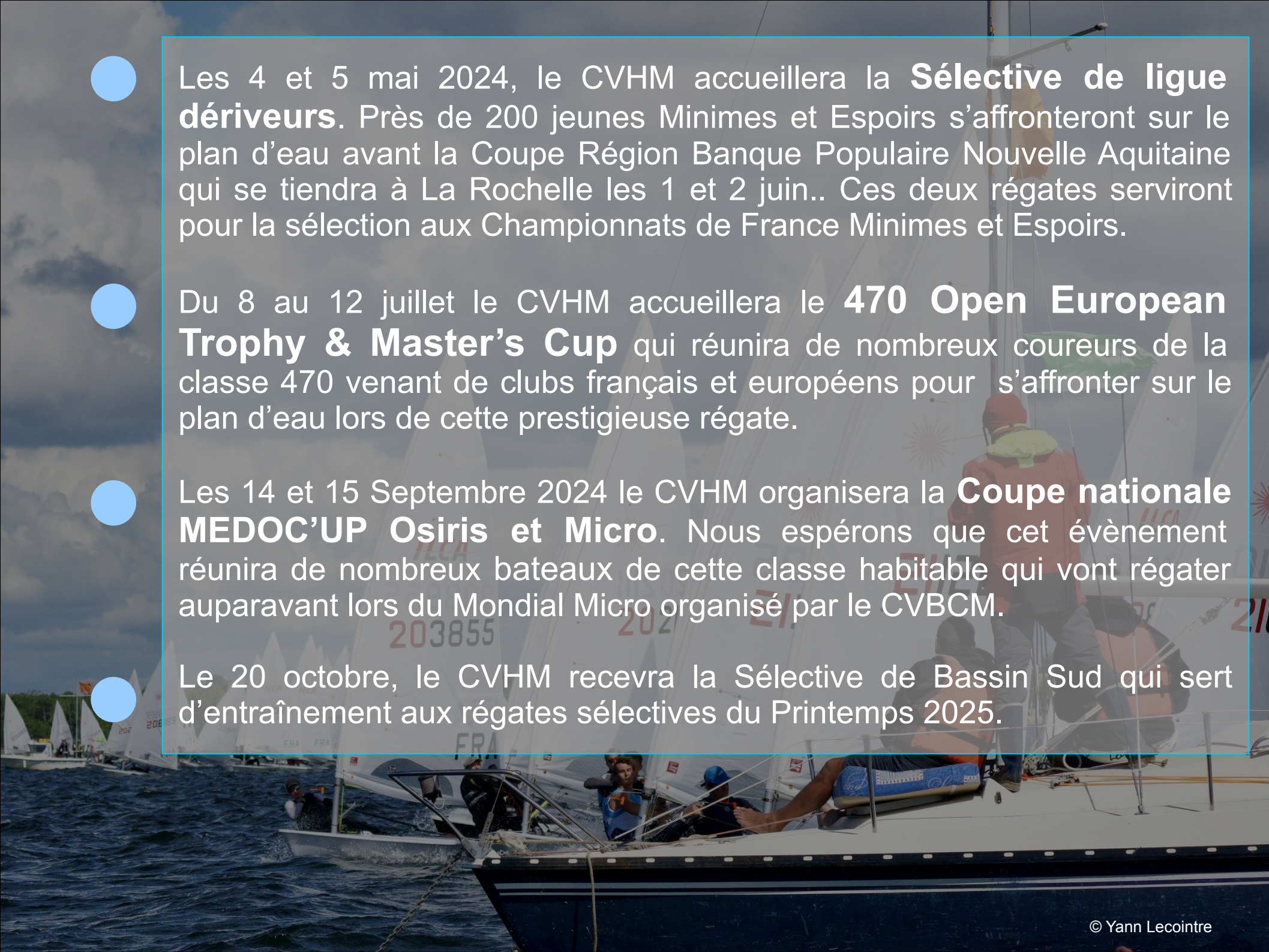
Championnats de France

Minimés : 6 au 11 juillet (Ligue Normandie)

Espoirs : 22 au 31 août (La Rochelle)

LES GRANDES REGATES 2024





Les 4 et 5 mai 2024, le CVHM accueillera la **Sélective de ligue dériveurs**. Près de 200 jeunes Minimes et Espoirs s'affronteront sur le plan d'eau avant la Coupe Région Banque Populaire Nouvelle Aquitaine qui se tiendra à La Rochelle les 1 et 2 juin.. Ces deux régates serviront pour la sélection aux Championnats de France Minimes et Espoirs.

Du 8 au 12 juillet le CVHM accueillera le **470 Open European Trophy & Master's Cup** qui réunira de nombreux coureurs de la classe 470 venant de clubs français et européens pour s'affronter sur le plan d'eau lors de cette prestigieuse régate.

Les 14 et 15 Septembre 2024 le CVHM organisera la **Coupe nationale MEDOC'UP Osiris et Micro**. Nous espérons que cet évènement réunira de nombreux bateaux de cette classe habitable qui vont régater auparavant lors du Mondial Micro organisé par le CVBCM.

Le 20 octobre, le CVHM recevra la Sélective de Bassin Sud qui sert d'entraînement aux régates sélectives du Printemps 2025.

Calendrier Sportif CVHM



SL Dériveurs
4 et 5 mai

Coupe Région Nouvelle-Aquitaine
BPACA
1 et 2 juin (La Rochelle)



Coupe nationale
MEDOC'UP Osiris et
Micro
14 & 15 septembre



470 Open
European Trophy
& Master's Cup
8 au 12 juillet

Régates Habitables
CVHM/CNHM
GP Peintures
3 août
Femme à bord
10 août



Régate de Bassin Dériveurs
20 octobre



● ● ● ● ● ● Les Régates 2024

Adhésions et Licences

Retrouvez toute les infos sur <https://club-voile-hourtin.fr/tarifs/>





Devenir PARTENAIRE



Le CVHM en quelques mots

Depuis 60 ans le **Club de Voile Hourtin Médoc (CVHM)** œuvre sur le lac d'Hourtin au développement de la pratique de la Voile légère et habitable.

Le Club est affilié à la Fédération Française de Voile (FFV) et est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.



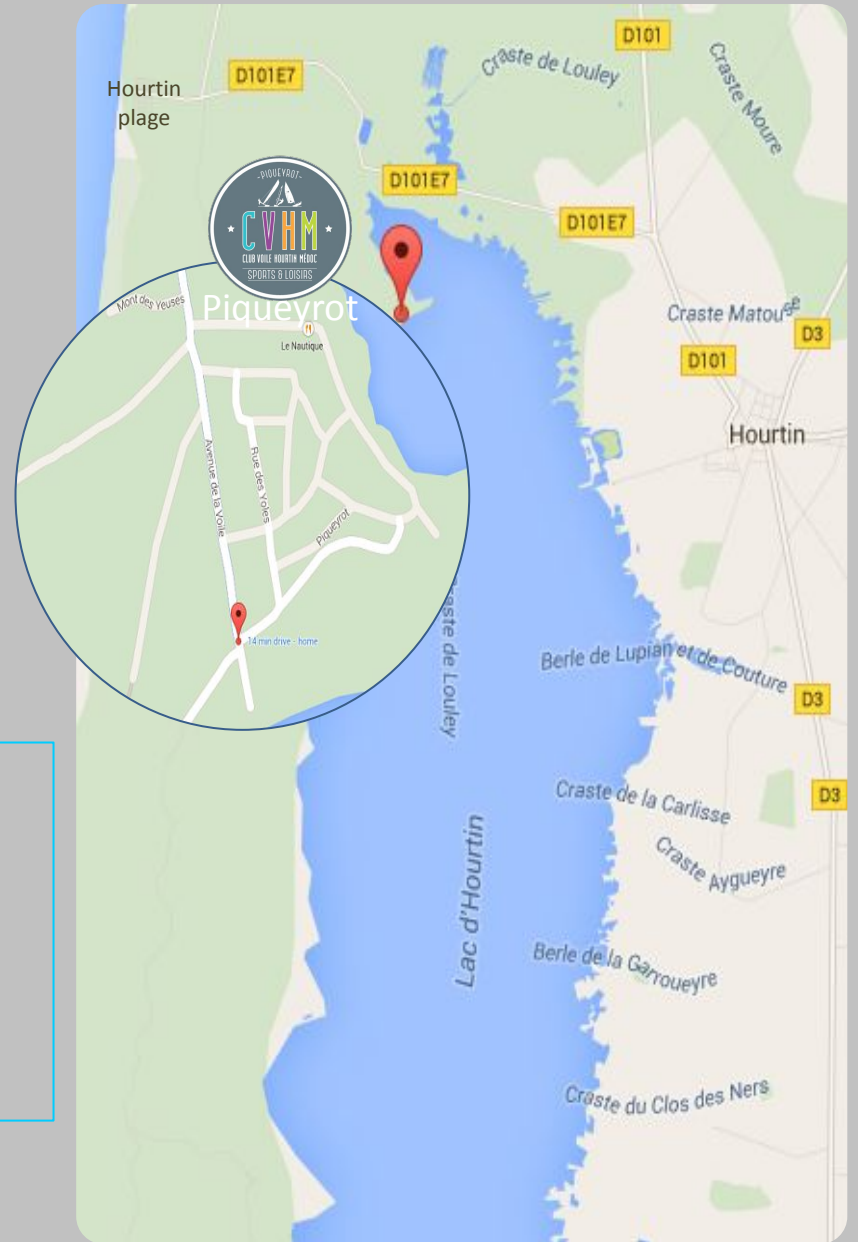
Le CVHM compte plus de 190 membres et est supporté par de nombreux bénévoles.

Le CVHM se situe sur la rive Nord-est du Lac d'Hourtin. Le lac est le plus grand lac naturel d'eau douce de France. Il s'étend au sein de la région du Médoc sur une longueur d'environ 18 km pour une largeur de 5 km. Idéal pour apprendre à naviguer, ce lac a vu naître les dériveurs olympiques dans les années 60, les célèbres 420 et 470.





Un site exceptionnel
Entre forêt et Océan
Un plan d'eau de 5600 hectares



Evelyne
BRU
Présidente



Arnaud
FILLETTE
Vice-président



Christiane
CAHUZAC
Secrétaire



Philippe
NIQUET
Trésorier



Antony
LAFLEUR



Pierre
CAPDEVIELLE



Jacques
LAMBERT



Bernard
GIMENES



Jeremy
SANS

Une équipe
bénévole
dynamique

Comité Directeur

Au moins 6 raisons de devenir Partenaire

- Promouvoir des événements sportifs internationaux
- S'associer aux valeurs de la Voile et du sport
- Soutenir une activité à forte dimension sociale chez les jeunes
- Mettre en avant le territoire du Médoc
- Véhiculer une image dépassement de soi
- Fédérer ses salariés autour d'un projet

Il existe **1000 façons** de nous aider que ce soit par un appui financier, technique ou logistique (bateaux, nourriture, prix, dons de services ...)

Devenir Mécène

Les dons peuvent être financiers ou en nature. Un don ouvre droit à une **réduction d'impôts** à hauteur de **66%** dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Le CVHM peut proposer des contreparties au donateur, en plus de la réduction d'impôts. Ces contreparties ne doivent pas dépasser 25% de la valeur du don.

Devenir Sponsor

Le Club offre offre de multiples avantages et est idéalement situé au bord du lac.

Partenaire Silver : jusqu'à 200 €

Partenaire Gold : entre 200 € et 500 €

Partenaire Platinum : supérieur à 500 €

Contactez-nous. Nous étudierons ensemble vos avantages en fonction de vos besoins (vitrine médiatique, stages gratuits, animations...)



CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Club Voile Hourtin Médoc
Avenue de la Voile – Piqueyrot – 33990 Hourtin
E-mail : cvhm.com@cvhmhourtin.com

